



L'ODTI est agréé au titre de la formation permanente (N° de déclaration d'activité :82380526638) certifiée selon le Référentiel National sur la Qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001



## **PROGRAMME DES FORMATIONS EN DROIT DES ETRANGERS DU SERVICE JURIDIQUE DE L'ODTI**

### **2022-2023 « sans prérequis »**

**Accessibles aux personnes en situation de handicap selon fiches missions du référent handicap de l'ODTI et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ci-jointe.**

Lieux : **GRENOBLE** et hors agglomération

*Journées de formation professionnelle continue selon plan ci-joint*

#### **● L'entrée et le séjour des étrangers en France (Européens UE et non européens UE) selon le droit applicable en 2021 :**

- **Jeudi 12 Janvier 2023**, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- **Vendredi 13 Janvier 2023**, en Visio (hors agglomération grenobloise).

#### **● La protection sociale des étrangers en France (Européens UE et non européens UE) selon le droit applicable en 2021 :**

- **Jeudi 09 Février 2023**, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- **Vendredi 10 Février 2023**, en Visio (hors agglomération grenobloise).

#### **● Les droits et devoirs des mineurs étrangers en France (mineurs et mineurs non-accompagnés / Européens UE et non européens UE) selon le droit applicable en 2021 :**

- **Jeudi 22 Septembre 2022**, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- **Vendredi 23 Septembre 2022**, en Visio (hors agglomération grenobloise).
- **Jeudi 09 Mars 2023**, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- **Vendredi 10 Mars 2023**, en Visio (hors agglomération grenobloise)



L'ODTI est agréé au titre de la formation permanente (N° de déclaration d'activité :82380526638) certifiée selon le Référentiel National sur la Qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001



### • L'accès à la nationalité française et les moyens de lutter contre les Discriminations :

- Jeudi 01 Décembre 2022, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- Vendredi 02 Décembre 2022, en Visio (hors agglomération grenobloise).

### • Le droit au séjour en France des personnes victimes de violences conjugales (Européens UE et non européens UE) :



- Le Jeudi 17 Novembre 2022, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- Le Vendredi 18 Novembre, en Visio (hors agglomération grenobloise).

### • Le travailleur étranger (Européens UE et non européens UE) en France selon le droit applicable :

- Le jeudi 20 Octobre 2022, à l'ODTI au 7 place Edmond Arnaud à Grenoble.
- Le Vendredi 21 Octobre 2022, en Visio (hors agglomération grenobloise).

..... Information RGPD.....

Les informations portées sur le formulaire d'inscription sont obligatoires et respectent le règlement général de protection des données (RGPD). Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé destiné au bon déroulement de la journée de formation puis à des fins statistiques. Les destinataires des données sont les services juridiques et Informatique de l'ODTI.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à M. Mohammed BENALI

---

**NB : Nous assurons également des formations personnalisées sur site et adaptées à vos demandes**

Merci de prendre contact avec le secrétariat au 04.76.42.60.45 ou par mail : [aichaladadra@odti.fr](mailto:aichaladadra@odti.fr) pour tout renseignement, inscription et tarifs.